



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LA MAINTENANCE TECHNIQUE DU NOUVEAU
CENTRE FUNERAIRE DE THIONVILLE



VILLE DE THIONVILLE

Numéro de la consultation 22/057MGP

MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA
REALISATION ET LA MAINTENANCE TECHNIQUE D'UN CREMATORIUM

Notice de présentation du projet sur la conformité des installations avec les prescriptions techniques réglementaires

CODE DOCUMENT : THI-PRO

EMETTEUR : SCOPING

REVISION : A

DATE : 15/02/2024



0.0 **PRESENTATION DU PROJET**

Le projet consiste en un marché global de performance pour la conception, la réalisation et la maintenance technique du nouveau centre funéraire de Thionville (57).

Le présent marché consiste ainsi en la construction d'un nouveau centre funéraire destiné à remplacer le bâtiment actuel devenu obsolète et inadapté aux nouveaux besoins.

Cette nouvelle construction, tournée vers le cimetière s'implante sur une emprise foncière d'une surface de 4 900 m² environ ; elle se situe Chemin des Déportés et des Résistants.

Le terrain actuel est mitoyen du cimetière côté Ouest, de la déchetterie côté Est et d'espaces verts municipaux côté Sud.

Le contexte nous invite à considérer un bâtiment sobre, discret mais identifiable, de plain-pied pour l'accueil des familles et la circulation des cercueils. Le bâtiment, conçu pour une double activité, crématorium et funérarium, comprend sur l'ensemble du rez-de-chaussée :

- L'accueil des familles avec une banque d'accueil et deux espaces d'attente distincts pour le crématorium et le funérarium,
- Les salons funéraires et salles de cérémonie,
- Les locaux rattachés aux cérémonies : condouloir, salle de visualisation, office et remise de l'urne, ainsi que des sanitaires.

Toute la partie technique du cheminement des cercueils est isolée des espaces publics et comporte :

- L'espace d'arrivée des cercueils, le local scanner, les chambres froides, les salles de préparations et locaux annexes : DASRI, stockage des fleurs,
- La salle des fours avec salle d'introduction, stockage des résidus, le local filtration et stockage des réactifs en étage,
- Les accès du personnel et locaux assimilés : vestiaires, office,
- Les locaux techniques tels que le local poubelles, ménage, TGBT ou la chaufferie.

Toute la partie administrative de l'établissement s'érige sur un niveau et regroupe les bureaux, les vestiaires du personnel, un réfectoire, une salle de réunion, un local archives et local informatique.

Les espaces extérieurs sont prévus aménagés avec en premier lieu une ouverture sur le cimetière pour en assurer un prolongement paysager. Trois zones principales sont identifiables :

- Le jardin d'accueil : espace planté et aménagé,
- L'aire technique : stationnement public et privé réalisé par des dalles engazonnées, accès aux opérateurs funéraires
- Les patios ou jardins des salles de cérémonie : espaces végétalisés et soigneusement aménagés.

Le projet prévoit également une servitude de passage pour l'accès aux serres communales depuis le cimetière, voie réalisée dans le jardin intérieur de la grande salle de cérémonie.

L'établissement fait l'objet d'un classement de sécurité incendie propre à son usage :

- Le centre funéraire est un établissement de culte **de type V de 3^{ème} catégorie**.
- Les bureaux et espaces réservés au personnel sont également traité en **Code du Travail**

La production de chaleur pour le chauffage du bâtiment est assurée par :

- La récupération de chaleur sur le process de crémation, complété par un stockage de 10m³ d'eau chaude permettant d'apporter une forte autonomie pour le chauffage du bâtiment
- Un appoint / secours via une thermofrigopompe (principe d'une pompe à chaleur)

L'émission de chaleur est assurée par des planchers chauffants, des radiateurs, ou par l'air soufflé, selon les zones.

Un rafraîchissement est également prévu (production de froid par la thermofrigopompe), via un réseau d'eau glacée et des cassettes d'émission en recyclage d'air dans les locaux concernés.

La ventilation est assurée par des CTA double flux avec récupération de chaleur, à l'exception des locaux à condition d'hygiène spécifiques pour lesquelles il n'y a pas de récupération de chaleur.

0.1 **SECURITE INCENDIE ERP/ERT**

La notice de sécurité incendie jointe détaille la conformité vis-à-vis des exigences réglementaires en la matière.

0.2 **RESPECT DES EXIGENCES TECHNIQUES ISSUE DU CODE DES COLLECTIVITES**

Les exigences de l'article D2223-107 (abrogé) seront respectées

- *Le crématorium doit être pourvu de moyens de secours contre l'incendie :*
 - Des moyens d'extinctions sont prévus ; les moyens d'accès des pompiers sont détaillées dans la notice de sécurité
- *Le local contenant le four de crémation ainsi que la salle d'introduction du cercueil sont séparés des locaux adjacents par des parois fixes de degré coupe-feu deux heures, par des parois mobiles de degré coupe-feu une heure, le vitrage éventuel de la salle de présentation visuelle étant de degré coupe-feu une heure.*
 - Des parois en béton armé permettent de respecter les exigences de coupe-feu.
- *Le local contenant le ou les fours de crémation ainsi que la salle d'introduction du cercueil sont pourvus en parties haute et basse d'orifices d'aération donnant directement sur l'extérieur du crématorium et placés de façon opposée, d'une surface au moins égale à 16 décimètres carrés par orifice, cette valeur s'appliquant pour un seul four de crémation.*
 - Un système d'aération est bien prévu, avec des grilles d'entrée d'air en partie basse et des tourelles d'extraction en toiture de la zone process.
- *Le local contenant le ou les fours de crémation ainsi que la salle d'introduction du cercueil ne contiennent que les matériels et matériaux nécessaires au fonctionnement du four. Tout dépôt de produits ou matériels combustibles est interdit. Le dispositif général d'arrêt d'urgence des circuits électriques de la partie technique du crématorium est placé à l'extérieur du local contenant le ou les fours de crémation ainsi que de la salle d'introduction du cercueil. Ce dispositif est repéré par un panneau précisant sa fonction.*
 - Les exigences seront respectées
- *La vanne de coupure d'urgence de l'arrivée du combustible qui alimente le ou les fours de crémation, placée à l'extérieur du bâtiment, est signalée par une ou plusieurs plaques.*
 - La vanne de coupure est prévue en extérieur et signalée.

